



Edito

L'automne frappe à la porte laissant derrière lui de beaux souvenirs d'été. Le retour en classe s'est déroulé dans de bonnes conditions pour nos écoliers malgré un contexte pandémique qui n'est pas encore derrière nous. Néanmoins, nous souhaitons une très belle année scolaire à tous nos élèves, aux enseignantes et à nos personnels périscolaires.

Au cours des prochains mois, nous espérons retisser les liens qui ont pu se distendre avec la COVID. Nous vous proposons de nous réunir le 11 novembre prochain à l'occasion de l'Armistice de la guerre 1914-1918 afin de partager ensemble un hommage à tous nos morts, la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'inauguration de notre Monument et l'inscription sur le monument d'un soldat, l'Adjudant Xavier ANDRÉOLI, mort pour la France à Mostar (Ex-Yougoslavie) en 2001 lors de l'Opération SALAMANDRE.

Pour la fin de l'année, nous espérons réunir nos enfants autour du Père Noël.

Avec la reprise d'une vie presque normale, les associations du village ont pu reprendre leurs activités avec le pass sanitaire.

Les dossiers de travaux continuent à avancer malgré quelques retards indépendants de notre volonté. Le permis d'aménager pour les quatre parcelles du lotissement du Chemin de la Riochey vient d'être déposé et des travaux de rénovation du porche de l'église sont programmés prochainement.

Vous pourrez également découvrir une boîte à livres qui sera installée devant la mairie.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous encourage à rester prudents et à prendre soin de vous.

Sincèrement vôtre,
Laurence MEUNIER



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2021

Cessions de bois de chauffage - 2022 : Le Conseil a fixé à l'unanimité le prix du stère à 7 € pour les cessions de bois de chauffage qui auront lieu dans les parcelles 12.1, 13.1 et 13.2, dans le canton du Bas des Vaux. Les inscriptions auront lieu du 19 octobre au 6 novembre, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie, avec un tirage au sort qui se déroulera le mercredi 10 novembre à 18h00 en mairie.

Assistance technique départementale 2022 pour la voirie : Le Conseil a décidé à l'unanimité de proroger son adhésion.

Admission en non-valeur : Le Conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à la demande d'admission en non-valeur des créances des redevances d'ordures ménagères de 2016 à 2019 d'un redevable, pour un montant total de 654,66 €.

Rapport définitif 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Avec 12 voix contre le rapport, le Conseil l'a rejeté, estimant que le critère retenu pour évaluer les charges sur la gestion des eaux pluviales pénalisait la Commune.

Certification de la Gestion Durable de la Forêt Communale : Le Conseil a décidé à l'unanimité de proroger son adhésion à la Politique de Qualité de la Gestion durable définie par PEFC Champagne-Ardenne.

Lagunage – création de by-pass : Vu l'avis favorable de la Direction Départementale des Territoires en date du 29 septembre 2021, le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux de création de by-pass permettant de compléter le système de vannes et de canalisations entre les bassins du lagunage, d'un montant de 19 313,83 € HT.

Travaux de ravalement de façades sous le porche de l'entrée de l'église : Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux de ravalement de façades sous le porche de l'entrée de l'église, d'un montant total de 12 934,91 € HT. Il sollicite les aides du Conseil Départemental et de l'Etat.

Compte-rendu du 14 juillet : La soirée fut appréciée de la population. Les recettes ont couvert les dépenses du repas de la soirée. Madame le Maire tient à remercier le GAEC du Levant pour la mise à disposition de son champ afin de permettre le tir du feu d'artifice.

Informations diverses de la réunion du Conseil Municipal du 16 octobre 2021

• **Association des parents d'élèves des Trois Communes** : cette dernière a envoyé en mairie le programme des actions qu'elle souhaite mener (kermesse en fin d'année, vente de chocolat (en cours), diverses actions ponctuelles...)

• **Noël des enfants de la Commune** : Madame le Maire souhaite comme chaque année un Noël communal pour les enfants.

• **Clocher et paratonnerre de l'église** : le contrôle a été réalisé comme chaque année. Le moteur du clocher a été changé. Pour éviter la prolifération des pigeons à l'intérieur de l'église, un grillage va être installé dans les ouvertures du clocher et un filet a été posé sous le porche.

• **Entrée de l'église** : les deux arbustes et le lierre ont été coupés pour réduire l'humidité et les dégâts dans les murs.

• **Circuits des lavoirs** : le dossier avance. Il avait pris du retard en raison de l'absence de la personne responsable du dossier au sein de l'ONF.

• **Lavoir Nord** : en raison des mesures sanitaires en vigueur, le Lavoir Nord n'est loué qu'aux associations de la Commune pour leurs réunions, après engagement de ces derniers de respecter les mesures sanitaires.

Mairie
32, Grande Rue
 ☎ 03 25 03 25 11

💻 : mairie.
 villierslesec52
 @wanadoo.fr

Secrétariat
 Du mardi au vendredi
 de 16h00 à 18h30
 Samedi
 de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
 de 16h00 à 18h00
 Vendredi
 de 18h00 à 19h00
 Samedi
 de 10h00 à 12h00
 Les autres jours
 sur rendez-vous

Agence Postale
 ☎ 03 25 31 99 81

Mardi
 de 16h00 à 18h30
 Mercredi
 de 16h00 à 17h45
 Vendredi
 de 16h30 à 18h00
 Samedi
 de 10h00 à 12h00

Etat-civil

Carnet bleu :

01/08/2021 : Marius de Dylan RULLIER et de Axelle MORONI
 22/09/2021 : Gabin de Romain VILLAUMIÉ et Anaïs FAYS

Ils se sont dit oui :

28/08/2021 : Alain CLAUDE et Mélanie DUGUET

PACS :

24/07/2021 : Kevin THIEBLEMONT et Elo-die HENRY

Nous a quittés :

24/08/2021 : Bernadette DEBRICON, adjointe au Maire de 1971 à 1977, 1ère Adjointe de 1977 à 1983 et de 1989 à 1995



LES TRAVAUX

Un filet a été installé sous le porche de l'église pour empêcher les pigeons de venir s'installer avant le froid de l'hiver.



Les barrières du terrain multisports et les bancs ont été fraîchement repeints.

LA FÊTE PATRONALE

Cette année, le soleil et les enfants sont au rendez-vous...



RENTRÉE...

...SCOLAIRE

Les enfants ont repris la route de l'école le jeudi 2 septembre. Les services périscolaires leur ont proposé différentes activités sur le thème de l'automne et d'Halloween. Toutes nos félicitations aux enfants et aux personnels encadrants.



Toute-petite section (1 élève), Petite section (15 élèves) et Moyenne section (5 élèves)

Professeure : Karine COLOMBO
 ATSEM : Yvane LAMBERT

Grande Section (20 élèves).

Professeure : Laurence BONGIORNO
 ATSEM : Mylène MOUCHEROUD

CP (9 élèves) et CE1 (18 élèves)

Professeure : Manuella MASSENET



CE2 (15 élèves) et CM2 (7 élèves)

Professeure : Sophie CHRETIENNOT

CM1 (12 élèves) et CM2 (10 élèves)

Professeure: Christine ROUX



Quelques activités au périscolaire, sur le thème d'Halloween



... DES ASSOCIATIONS

« Le Café en Chanteurs » se réunit les vendredis au Lavoir Nord, à partir de 20h00

L'Association Sportive (AS) de Villiers-le-Sec a repris les matches.

Ci-dessous : la victoire de l'AS à Villiers le 12 septembre contre Rouvres (4-2)

« Les Texas Dançers » ont repris les répétitions le mercredi à partir de 19h30 à la salle des fêtes.

L'Association « Familles Rurales de Villiers-le-Sec » propose des cours de gym le lundi à partir de 20h00 à la salle des fêtes.

L'Association « Loisirs et Détente » est disponible à l'étang de Villiers-le-Sec pour toutes les activités de pêche.

